



Paris, le 24 mai 2019

## Lagardère annonce la signature du contrat de cession de son Pôle Télévision au groupe M6 sous conditions suspensives

Après avoir obtenu les avis des instances représentatives du personnel des sociétés concernées, Lagardère et le groupe M6 ont signé ce jour le contrat de cession du pôle Télévision du groupe Lagardère (hors Mezzo).

La réalisation de l'opération reste conditionnée à l'agrément du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et des Autorités de Concurrence.

Le prix de l'opération s'élèverait à 215 M€ (valeur d'entreprise), payable à la date de réalisation définitive.

\*\*\*

*Le groupe Lagardère est un des leaders mondiaux de l'édition, la production, la diffusion et la distribution de contenus dont les marques fortes génèrent et rencontrent des audiences qualifiées grâce à ses réseaux virtuels et physiques. Au 31 décembre 2018, il se structure encore autour de quatre branches d'activités : Livre et Livre numérique ; Travel Retail ; Sports et Entertainment ; Presse, Audiovisuel, Digital et Régie publicitaire. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.*

[www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)

### **Contacts Presse**

Thierry FUNCK-BRENTANO	tél. 01 40 69 16 34	tfb@lagardere.fr
Ramzi KHIROUN	tél. 01 40 69 16 33	rk@lagardere.fr

### **Contact Relations Investisseurs**

Florence LONIS	tél. 01 40 69 18 02	flonis@lagardere.fr
----------------	---------------------	---------------------